



NOTRE CAMPAGNE DE CONTRE-INFORMATION POUR DÉMOLIR LA PROPAGANDE PRO-RADARS DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement poursuit sa propagande pro-radars pour installer de nouvelles machines diaboliques. Face à cette propagande mensongère, socle de la répression par les radars, la Ligue de Défense des Conducteurs contre-attaque, et informe des centaines de milliers de Français sur les vérités qu'ils doivent connaître sur les radars.

Votre association veille...

Régulièrement réactive, la propagande anti-vitesse et pro-radars constitue le socle même de la répression massive par les radars, qui permet aux gouvernements successifs de justifier un tel déploiement répressif pour traquer des citoyens qui ne font que conduire normalement puisque, rappelons-le, 96 % des PV des radars sont émis pour de petits dépassements...

Votre association, en veille permanente pour faire barrage dès que possible aux nouveaux projets répressifs du gouvernement, a ainsi pu constater le retour sur les écrans, les ondes et panneaux publicitaires, de la rengaine gouvernementale.

Rien d'étonnant, puisque le gouvernement va intensifier la répression à un niveau encore jamais vu : rien que pour cette année, 400 radars tourelles (et 1 200 d'ici fin 2020), ceux qui voient même à l'intérieur des voitures et flashent sur 6 files en même temps, vont être installés, ainsi que 600 radars double-face, pendant que la privatisation des voitures-radars, indétectables dans la circulation, se poursuit région par région (lire p. 4). Tout ça



pour atteindre 4 700 machines fin 2019 : absolument démesuré !

...décode...

Face à la propagande mensongère du gouvernement, une seule arme : la contre-information ! Jour après jour, grâce à votre soutien, la Ligue de Défense des Conducteurs

mène cette bataille des idées: l'équipe décode les publications officielles et les chiffres de la répression routière, recherche et produit de l'information inédite sur les radars que le gouvernement se garde bien de faire connaître, fait intervenir des spécialistes de la route et produit ainsi des analyses, articles et études qui sont autant de remparts aux mensonges produits par la communication gouvernementale.

...informe...

Avec ces éléments essentiels de contre-information, la Ligue de Défense des Conducteurs a mis en œuvre une nouvelle grande campagne de contre-information "Stop aux radars" en utilisant tous les supports possibles :

◆ Réseaux sociaux et site Internet : la diffusion de notre campagne de visuels

"#StopRadars" vient de s'achever, grâce à laquelle nos informations sur les radars ont pu être vues des dizaines de milliers de fois !

◆ E-mails et courriers : semaine après semaine, ce sont là aussi des centaines de milliers de Français qui reçoivent nos messages, et qui sont ainsi informés des vérités sur les radars et le business de la répression.

◆ Nos brochures "10 vérités sur les radars", déjà envoyées dans plus de 30 000 foyers, vont pouvoir être distribuées sur le terrain, aux élus, dans des réunions publiques, aux journalistes... Et à qui vous le voudrez, puisque vous pourrez obtenir des exemplaires supplémentaires en renvoyant votre bulletin de soutien ci-joint : vous êtes un maillon essentiel de la diffusion de cette contre-information, votre association compte sur vous !

...et mobilise !

Autant de Français, qui, grâce à notre travail de contre-information, ne sont plus dupes face à la propagande mensongère du gouvernement, et qui viennent grossir les rangs de notre mobilisation contre la répression : la pétition "Stop aux radars" lancée par l'association a déjà été signée par plus de 115 000 personnes. Grâce à vous, la contre-information sur les radars se diffuse dans toute la France : poursuivons ensemble ! ■



RETOUR À 90 KM/H : LA GRANDE ARNAQUE !

Grâce à la mobilisation acharnée des conducteurs tout au long de ces derniers mois, Edouard Philippe a annoncé la possibilité d'un retour des routes à 90 km/h. Mais ce n'est que fumisterie et incohérence : seules les départementales seraient concernées et les recommandations formulées par le CNSR sont tout bonnement irréalisables ! Face à ce scandale, votre association se mobilise, et réclame toujours l'abandon pur et simple de cet abaissement de la vitesse aberrant.

Après une année de routes à 80 km/h peu concluante et de combat acharné mené grâce à votre soutien, les parlementaires ont enfin décidé d'ouvrir la porte à l'assouplissement de la mesure imposée par le Premier ministre. Mais...

1^{er} obstacle : les députés LREM privent les nationales du 90 km/h

Après la proposition des sénateurs de relever la vitesse de toutes les routes à 90 km/h, les députés de la majorité ont fait adopter un amendement à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) pour que seules les départementales puissent retrouver une vitesse de 90 km/h. Les nationales, plus larges, mieux aménagées et propices à une circulation plus rapide conserveraient l'application stricte du 80 km/h : complètement incohérent !

2^{ème} obstacle : le CNSR sabote le retour du 90 km/h

Pour éviter le retour du 90 km/h sur les départementales, les pseudo-experts du Conseil national de la sécurité routière (CNSR) ont tout fait pour mettre des bâtons dans les roues des Présidents de Conseils départementaux (seuls habilités à relever la vitesse des départementales) en imaginant des recommandations irréalistes et contraignantes :

◆ les tronçons proposés devront avoir une longueur de plus de 10 km, sans intersection ou traversée de hameaux et sans circulation d'engin agricole ou de transports en commun ;

◆ ajouter des séparateurs centraux (ou interdire tout dépassement), et rajouter en largeur, 2 mètres de « zone de récupération », 4 mètres de « zone de sécurité » puis un terre-plein et encore 2 mètres de « bande multifonctionnelle », sur des milliers de kilomètres ;

◆ installer des panneaux de limite de vitesse à chaque intersection et sortie d'agglomération ;

◆ et bien sûr, mettre en œuvre « un système de contrôle automatisé »...

Tout simplement impossible !

Ainsi, le Gouvernement fait semblant de lâcher du lest en autorisant un retour du 90 km/h seulement sur les départementales et le CNSR finit de dissuader les Présidents de département de repasser à 90 km/h en faisant des recommandations irréalisables...



Résultat ? Le conducteur se trouve encore piégé...

30-50-70-80-90-110-130 km/h : les changements de limitations de vitesse incessants vont être du pain béni pour les radars, et un vrai danger supplémentaire sur la route ! Comment le conducteur peut-il s'y retrouver dans cet imbroglio ? Il risque de davantage scruter son compteur que la route, de quoi engendrer du stress et des accidents supplémentaires.

Votre association contre-attaque...

Face à cet enfumage, la Ligue de Défense des Conducteurs a contacté chaque Président de département et lui

“ Le gouvernement fait mine d'accorder la liberté de choix aux départements, en réalité, il les en prive en multipliant les contraintes. Il y a tromperie. ”

Pierre Bédier,
Président des Yvelines

a envoyé un argumentaire comportant des statistiques détaillées et individualisées en fonction de l'accidentalité de son département pour lui rappeler l'inutilité du 80 km/h et le convaincre d'un retour au 90 km/h.

Et avec votre aide, nous avons pu faire envoyer directement par les habitants de chaque département, nos pétitions par centaines à leur Président. Leurs réponses commencent à arriver à l'association, et bon nombre d'entre eux sont prêts à nous soutenir dans notre combat pour obtenir un vrai retour au 90 km/h : la mobilisation se poursuit !

...Et poursuit la mobilisation pour l'abandon total du 80 !

Pendant ce temps, hors de question de se laisser endormir avec des promesses d'assouplissement et d'abandonner le combat pour le retrait pur et simple de l'abaissement à 80 km/h sur l'ensemble du territoire ! La Ligue de Défense des Conducteurs poursuit son grand combat pour obtenir le retrait définitif de cette mesure injustifiée et stupide : ce sont maintenant 2,15 millions de conducteurs qui ont signé la pétition **“Non à l'abaissement des limitations de vitesse” ! ■**

LA LIGUE DE DÉFENSE DES CONDUCTEURS PORTE LE COMBAT À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Comme le projet de rendre obligatoires les limiteurs de vitesse dits "intelligents" et les boîtes noires, de lourdes menaces émanent des institutions européennes. La Ligue de Défense des Conducteurs se place en première ligne pour contrer ces menaces et défendre l'intérêt des conducteurs à l'échelle européenne.

Dès novembre 2018, la Ligue de Défense des Conducteurs mettait au jour une information importante : le projet d'installation obligatoire de dispositifs particulièrement intrusifs pour les conducteurs, à savoir les boîtes noires et les limiteurs de vitesse intelligents. Quand l'un enregistre une multitude de données de conduite, l'autre agit sur la vitesse du véhicule.

Boîtes noires et limiteurs de vitesse : l'association en 1^{ère} ligne

Grâce à votre aide, l'association a immédiatement organisé une riposte en alertant les élus européens et les institutions européennes via des courriers et sa pétition "NON au flicage permanent des conducteurs" qui a rassemblé rapidement plus de 250 000 signataires. L'enregist-



rement de la pétition au Parlement européen et toutes ces actions ont permis la saisie de la commission « Marché intérieur et protection des consommateurs »

de la Commission Européenne et la mise en place d'une enquête préliminaire sur la base des informations fournies par la Ligue de Défense des Conducteurs.

Le travail de la Ligue de Défense des Conducteurs a permis d'attirer l'attention des médias sur ces immenses menaces, et ainsi d'informer très largement le grand public, en France comme à l'international.



La Ligue de Défense des Conducteurs passe les candidats des Européennes au grill

Avec votre soutien, votre association s'est emparée des élections européennes en poussant les candidats à réfléchir à la place de la voiture et aux enjeux de la sécurité routière.

La Ligue de Défense des Conducteurs a demandé aux candidats de répondre à son questionnaire "L'Europe, la route et vous, en 10 questions". Ce questionnaire interroge sur l'utilité des radars, la présence de dispositifs intrusifs dans les véhicules ou encore la dégradation des routes. Ainsi, 14 listes principales se sont pliées à cet exercice et ont envoyé leurs réponses à l'association. De quoi placer le sujet d'une vraie sécurité routière, à l'inverse de la répression actuelle, au cœur des débats ■

RESTRICTIONS DE CIRCULATION CRIT'AIR : LA LDC VEUT FAIRE ÉVOLUER LA LOI EN FAVEUR DU DROIT DES ACHETEURS DE VOITURES !

De plus en plus de villes se ferment aux véhicules qui n'ont pas le « bon » numéro de vignette Crit'Air. Les conducteurs tentent donc d'acheter des véhicules « moins polluants ». Mais lors de l'achat, le numéro Crit'Air du véhicule n'est pas indiqué. D'où le risque d'acquérir un véhicule qui reste au garage.

Grâce à la Ligue de Défense des Conducteurs, l'information des acquéreurs devrait s'améliorer.

Paris exclut déjà les véhicules qui n'ont pas droit à une vignette et ceux qui ont une vignette 5 ou 4. Beaucoup de villes font pareil. Alors, pour aller au travail, de nombreux conducteurs doivent

changer de véhicule pour un plus récent. Mais lors de l'achat, le numéro Crit'Air n'est pas affiché. Donc ils peuvent se retrouver avec un véhicule qui n'aura pas le droit de rouler dans certaines villes ! Face aux fréquents appels à ce sujet, la Ligue de Défense des Conducteurs a proposé une idée qui a inspiré un article de la Loi d'Orientation des Mobilités, examinée à l'Assemblée au moment de la publication de cet article : en concession, l'affichage du numéro Crit'Air pourrait devenir obligatoire ! ■



VOITURES RADARS : LA MENACE ULTIME MONTE EN PUISSANCE !

Indétectables, ce sont désormais 500 voitures radars banalisées qui sillonnent la France, avec chauffeurs privés dans 4 régions déjà, et les autres à venir ; d'où des temps d'utilisation et des capacités de sanction accrus : ne croyez surtout pas aux rumeurs d'échec répressif de ces véhicules !



La privatisation gagne 3 nouvelles régions

Après la Normandie (26 voitures radars), policiers et gendarmes cèdent la place à 60 chauffeurs privés en Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire, début 2020.

Déjà 1 million de flashes en 2018 !

Avec les chauffeurs privés, les voitures-radars roulent davantage. Avec déjà 1 million de flashes en 2018, il est facile de prévoir une explosion des PV. D'ailleurs, « en Normandie, la part des infractions de plus de 20 km/h relevée par ces véhicules banalisés est 30 % supérieure à celle des radars fixes signalés par un panneau. » (Auto Plus)

Une nouvelle lampe infra-rouge rectangulaire, sur la plage arrière, aide la voiture radar à lire les panneaux de vitesse situés dans le sens inverse de sa voie de circulation : la nuit, la voiture radar peut ainsi établir davantage de PV aux conducteurs qu'elle croise. Et à ceux qui la doublent !

Indétectables !

La variété des voitures banalisées les rend indétectables : Dacia Sandero Stepway ; Peugeot 208, 308 et 508 ; Renault Mégane ; Citroën Berlingo ; Volkswagen Golf 7 et Golf break ; Ford Focus... C'est une véritable société de suspicion et de surveillance permanente qui se met en place !

C'est une véritable société de suspicion et de surveillance permanente qui se met en place !

Sans parler du fait qu'un conducteur, pour sa propre sécurité comme pour celle des autres, a pourtant mieux à faire que de se demander si la voiture qu'il croise ou qu'il dépasse est un radar sur roues !

La mobilisation des conducteurs se poursuit

Forte de 466 389 signataires opposés à cette privatisation, la Ligue de Défense des Conducteurs poursuit la mobilisation contre les voitures radars privatisées et contre cette société de surveillance permanente qu'elles instaurent ! ■

Vos témoignages : les incohérences se multiplient sur la route

« Je fais environ 35 000 km/an à moto, tous les jours (coursier c'est mon métier) et je vois beaucoup de choses sur la route... Je suis concerné, comme beaucoup de monde, par cette répression massive et financière du moindre petit écart de conduite. Pour moi, la vraie "délinquance" routière, ce sont les gens qui n'en ont rien à faire de ce qui les entoure, qui enfreignent les règles de manière consciente et exagérée. [...] Bref, pour moi, il faudrait arrêter de vouloir prendre de l'argent aux conducteurs "responsables" qui font de petites erreurs de temps en temps, mais être plus sévère avec les vrais mauvais comportements et les vrais délinquants de la route ! »

D.L. - 34 - 21/06/2019

« [...] sur des routes où la limite change au moins une fois à chaque km, comment être concentré sur la route ? Impossible d'utiliser le régulateur ni le limiteur de vitesse, puisque tous les 1 km la limitation change : 50, 80, 90, 70, 90, 50... On passe plus de temps à surveiller le compteur, ou le réglage du limiteur, qu'à être vigilant à l'environnement [...]. Sur ce genre de tronçon, j'affirme que ce changement de limitation tous les 1 km est le principal facteur de risque. »

J.G. - 49 - 14/04/2019

« Bonjour, [...] il y a [...] un autre type de répression ! Ce sont les dos d'âne divers et variés et non conformes à la législation ! Placés en dépit du bon sens, ils cassent nos voitures, nos cervicales, notre dos, et nos nerfs ! [...] Et voilà que notre maire en installe de nouveaux [...] Au total cinq dos d'âne sur 500 mètres ! RAS LE BOL [...] ! »

J.T. - 66 - 23/06/2019

Une contravention injustifiée ? Un litige ? Pour toute question d'ordre juridique, n'hésitez pas à vous adresser à notre partenaire, l'Automobile Club des Avocats :

**Automobile Club des Avocats - Ordre des Avocats de Paris
1 place Dauphine - 75001 Paris - contact@autoclubavocat.fr**

